

## **LE DIPLÔME DES SCIENCES JURIDIQUES ET MORALES DE L'INSTITUT PORTALIS**

Vous avez obtenu une mention à la fin de votre première année de licence en droit et vous entrez en deuxième année. Vous pouvez donc vous porter candidat à l'INSTITUT PORTALIS pour la préparation du *Diplôme des Sciences juridiques et morales*.

Conçue, dès l'origine, comme une petite académie (avec ses quarante membres) sur le modèle de l'*Académie de Législation* fondée par Portalis lui-même à Paris, en 1801, l'Institut Portalis constitue, depuis bientôt trente ans, une filière d'excellence en contribuant à l'enrichissement culturel et méthodologique de ses étudiants, à l'amélioration de leurs aptitudes à l'argumentation et au jugement critique, en vue d'une meilleure préparation à leur entrée dans la vie sociale et professionnelle.

Pendant deux années, les étudiants reçoivent une formation complémentaire à leurs études de licence en droit et suivent une série de conférences organisées sur le modèle interactif grâce à la collaboration de professeurs de notre Université et de personnalités extérieures, françaises et étrangères, intervenant sur des thèmes très variés non seulement de droit positif et de philosophie du droit mais aussi de disciplines connexes telles que la science politique, l'histoire, la sociologie, l'économie, etc.

Directeur : M. Joël-Benoît d'ONORIO, Professeur des Universités

Pour en savoir plus : [www.institutportal.fr](http://www.institutportal.fr)

Pour demander un dossier de candidature : [portal@univ-cezanne.fr](mailto:portal@univ-cezanne.fr)